

Présentation Presse

*A l'initiative du groupe d'étude parlementaire sur les fruits et légumes, présidé par Jacques Remiller,
député-maire de Vienne*

Fruits et légumes

Réglementation sur les pesticides :

Impasses techniques & Distorsions de concurrence

Note d'étude réalisée par le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes



(Avril 2010)

Collectif Sauvons les Fruits et Légumes
Contact : Bernard Géry Maraicher Tél : 06 32 54 73 94

Le Collectif Sauvons les fruits et légumes est né en France en novembre 2007. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles qui, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier ; il ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence l'organisation traditionnelle de la profession ; il n'a que pour but de la compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité. Bernard Géry, maraîcher, en est un des portes paroles.

PRESENTATION

Objectif de l'étude : évaluer les problèmes majeurs rencontrés par les principales productions françaises de fruits et légumes. Ces problèmes sont liés aux projets européens et nationaux, restrictifs en matière de protection phytosanitaire, car mettant en lumière les risques éventuels sans percevoir les avantages des produits phytosanitaires. Pour chaque culture, il a été repéré une ou des absences majeures de solution technique pour assurer une protection contre une maladie ou un ravageur. Ce manque de solution par rapport à un usage clef pourra demain remettre en cause l'ensemble de la production.

Méthodologie

Entretiens téléphoniques avec des techniciens d'OP (organisations de producteurs) ou d'organisations techniques de la filière. Le travail réalisé en collaboration avec les techniciens a permis de cerner le ou les enjeux prioritaires. 35 techniciens ou ingénieurs et producteurs ont été interrogés sur une période de 10 jours entre mars et avril 2010.

Sommaire

	Page
Synthèse de l'étude	4
Artichaut	9
Aubergine	10
Carotte	11
Cèleri Branche et Rave	12
Cèleri Rave	13
Choux	14
Concombre	16
Echalote	18
Epinard	19
Fenouil	20
Fraise	21
Haricot	24
Kiwi	25
Mâche	26
Melon	28
Navet Rutabaga	30
Noisetiers	31
Oignon	33
Poireau	34
Pommes de terre	36
Pommier	37
Prunier	39
Radis	40
Roquette	42
Salade	43
Tomate	44
Pêche Nectarine	46

SYNTHESE DE L'ETUDE

La protection phytosanitaire en 2010

Les rapports publiés lors du colloque Ecophyto R&D. organisé le 28 janvier 2010 par l'INRA décrivent une situation sans concession.

Pour le secteur des légumes, le rapport (Tome V : Analyse comparative de différents systèmes en cultures légumières) note le déficit important en solutions pour la protection des cultures et surtout une très forte disparité entre les productions.

Analyse comparative de différents systèmes en cultures légumières

Une analyse globale

- 19% des usages sont vides et ne disposent d'aucune Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).
- 27% des usages des cultures légumières sont considérés comme précaires.
- 54% des usages sont correctement pourvus.

L'analyse sur les usages clefs

Au-delà de cette première analyse, tous les bioagresseurs n'ont pas le même impact sur les cultures.

- 261 usages sont considérés comme « usages clefs » pour les cultures (l'absence de moyens de protection compromet directement les récoltes)
- 207 usages peuvent présenter dans certaines conditions de gros problèmes pour les cultures
- 27 peuvent être considérés comme secondaires.

Cette méthode d'analyse montre que

- 49% des usages clefs peuvent être considérés comme bien pourvus,
- 28% sont précaires
- 23% sont vides.

La disparité entre productions est importante

- 7 cultures ont moins de 25% de leurs usages bien pourvus ; asperge, carotte, cardon, fenouil, fraise, navet, et radis
- 5 cultures ont plus de 75% de leurs usages bien couverts (ail, chicorée Witlof - Production de chicon, courgette, laitue, maïs doux).

*source : pages 24 et 25 Tome V : Analyse comparative de différents systèmes en cultures légumières

Des définitions

Usage clef : un enjeu essentiel ou stratégique pour une filière en France.

Usage vide : aucune solution n'existe pour une maladie ou un ravageur sur une culture.

Usage mal pourvu : solution limitée à une molécule ou à des solutions peu efficaces pour une maladie ou un ravageur sur une culture.

Un usage : c'est quoi ?

D'abord une substance ou une association

+ une formulation (produit commercial)

+ une culture

+ un stade végétatif de la culture

+ un parasite

+ un mode d'application (enrobage de semence, traitement de sol, pulvérisation foliaire, piège, ...).

Toute modification d'un seul élément de cette « somme » fait qu'il s'agit alors d'un autre usage. Il conviendrait de mettre en place une gestion plus souple.

L'étude d'impact du Collectif Sauvons les Fruits et Légumes privilégie l'approche culture par culture.

Pour chacune d'entre elle, sont recensés le ou les enjeux de protections phytosanitaires stratégiques ou essentielles, susceptibles de remettre en cause la production. Cette approche par culture et usage permet une comparaison avec les autres pays européens. Apparaît alors un ensemble de distorsions de concurrence avec des bassins de productions européens. Cette situation justifie la constitution d'un observatoire des distorsions de concurrence.

Exemples de distorsions sur des usages clefs pour les producteurs français

PRODUCTION	Produit Commercial	Usage	Pays
ARTICHAUT	DEFI	<i>Désherbage anti-dicotylédones</i>	Homologation du Goal en Espagne Le Prosulfocarbe n'est pas homologué sur l'artichaut dans aucun autre Etat, mais d'autres produits sont homologués en Espagne et en Italie (Oxyfluorène, le Linuron, la Pendimethaline et l'Aclonifen)
AUBERGINE	SWITCH	<i>Botrytis</i>	Espagne
CAROTTE	FORCE 1,5 G	<i>Mouche de la carotte</i>	Espagne
CELERI RAVE	SUCCESS 4	<i>Mouche de la carotte</i>	Homologation au Royaume-Uni
CHOUX	FORCE 1,5 G	<i>Mouche du chou</i>	Espagne
CHOUX	DURSBAN 75 WG	<i>Mouche du chou</i>	Autorisé en Espagne (sur pucerons et chenilles) Le Chlopyriphos Ethyl est homologué au Royaume-Uni
CHOUX	ROVRAL	<i>RHYZOCTONE</i>	Espagne
CHOUX	ONCOL S	<i>Mouche du chou</i>	Royaume-Uni, Luxembourg, Irlande, Belgique, Allemagne, Portugal
CONCOMBRE	SUPREME	<i>Punaises</i>	Espagne (culture de plein air contre la mouche blanche). L'Imidacloprid est autorisé en Espagne et aux Pays-Bas
FRAISE	SIGNUM	<i>Oïdium</i>	Belgique, Hollande, Espagne
FRAISE	FLUIDOSOUFRE	<i>Oïdium</i>	Toléré en tant que produit industriel simple en Belgique et Pays-Bas
FRAISE	FASNET	<i>Désherbage</i>	Hollande
FRAISE	CALYPSO	<i>Puceron</i>	Suisse, Pays Bas, Allemagne, Belgique (Traitement des Parties Aériennes)
FRAISE	SUCCESS 4	<i>Thrips, Duponchelia</i>	Suisse, Belgique, Espagne
NAVET BOTTE NAVET RUTABAGA	FORCE 1,5 G	<i>Mouche des semis</i>	Espagne
NOISETTE	ACTARA	<i>Balanin</i>	Nombreux usages en arboriculture, dans d'autres pays de l'Union Européenne (Italie et Espagne en particulier)
NOISETTE	HORIZON Arbo	<i>Anthracosés</i>	Nombreux usages en arboriculture, dans d'autres pays de l'Union Européenne (Italie et Espagne en particulier).
RADIS	PYRISTAR	<i>Mouche des semis et du chou</i>	Espagne en pulvérisation.
SALADE : Laitues	GAUCHO	<i>pucerons</i>	Belgique, Pays-Bas, Espagne (pulvérisation foliaire)
TOMATE	SWITCH	<i>Botrytis</i>	Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, Espagne.
TOMATE	SCOMRID	<i>Botrytis</i>	Belgique, Pays-Bas.
TOMATE	FLUIDOSOUFRE	<i>Oïdium</i>	Encore toléré en tant que produit industriel simple en Belgique et Pays-Bas. Le Soufre en pulvérisation est autorisé en Belgique.
TOMATE	TOPSIN	<i>Cladosporiose</i>	Pays-Bas (Botrytis et Mildiou en goutte-à-goutte).

L'impact économique de ces distorsions est important.

Pour chaque cas relevé, les sommes vont de quelques milliers à des centaines de milliers d'euros pour les producteurs concernés. Additionnés, ces chiffres pèsent sur l'économie des exploitations fruitières et légumières. Ces distorsions de concurrence plongent les producteurs français dans de grandes incertitudes quant à l'avenir avec un risque évident d'abandon de certaines productions.

L'incertitude de pouvoir mener à terme une culture pèse sur les décisions des producteurs. La production de fruits et légumes devient une loterie : si votre culture passe entre les gouttes (c'est-à-dire entre les attaques de parasites) alors vous gagnez normalement votre vie. Sinon vous risquez gros, quelquefois l'existence même de l'exploitation.

Dans un contexte difficile pour toutes les productions agricoles, ces distorsions renforcent la perte de compétitivité des filières fruits et légumes. Ces problèmes techniques rencontrés dans les exploitations s'ajoutent au problème majeur de la filière : le coût de la main d'œuvre.

La concurrence étrangère n'a pas les mêmes contraintes

Un exemple : le marché de la pomme. 2009 est une année charnière.

La production française est en recul sur ces marchés traditionnels d'exportation dans l'Union Européenne. Les productions de l'hémisphère sud arrivent en force sur nos marchés.

Comment peut-on se résigner à des prix en recul, à des exploitations en difficulté et finalement à l'arrachage du verger français ?

La première étude du Collectif Sauvons les Fruits et légumes publiée en 2009 mettait en valeur des cas significatifs d'impasses techniques. Parmi les exemples cités alors : la production de mâche. La hausse des charges de main d'œuvre pour cette culture sera de 30% du prix de revient en raison d'une impasse technique (uniquement pour le désherbage).

A terme, la prise en compte de tous les impacts (parcelles non récoltées, équipements des stations de conditionnement...) pourrait se traduire par un doublement du prix.

La production de plants pour le secteur professionnel

Marché unique européen oblige, les plants peuvent circuler librement dans l'UE, ce qui est positif en soi. Mais la protection phytosanitaire au stade plant n'est pas harmonisée au niveau européen. En France, du fait de restrictions phytosanitaires spécifiques, le coût de production est plus élevé, et la production peut être plus irrégulière qualitativement et quantitativement. La protection des plantes peut être insuffisante au stade jeune pour le client producteur de fruits et légumes. Celui-ci peut par contre se fournir auprès de fournisseurs européens.

Conséquence : bien qu'hyperspécialisées et performantes, les entreprises françaises de production de plants ne peuvent pas anticiper le marché et subissent de plus une distorsion de concurrence rédhitoire.

Pourquoi ces distorsions en France ?

Les mille-feuilles réglementaires en matière phytopharmaceutiques sont un véritable casse-tête pour les producteurs.

Les usages sont autorisés par Etat Membre, les conditions d'emploi encadrées par le niveau européen, mais finalisées spécifiquement par chaque Etat Membre. Les LMR (limite maximum de résidus) harmonisées depuis le mois d'octobre 2009 sont sujets à des dérogations variables selon les Etats Membres.

Au plan national, les conditions d'emploi sont plus strictes (arrêté du 12 sept 2006, DAR par défaut, DRE, ZNT,...). La réglementation française sur les conditions d'emploi des produits phytosanitaires est inexistante ou très réduite dans les autres pays européens (ex zone de non traitement –ZNT- réduite à quelques dizaines de centimètres au Pays Bas).

Parmi les spécificités françaises : la réglementation sur les mélanges de produits phytopharmaceutiques. Nos voisins n'ont pas une telle contrainte et cette pratique fait seulement l'objet de préconisations.

La gestion d'usages pléthoriques constitue un handicap. Exemple de simplification : une extension d'un usage sur une culture à une autre culture « voisine » (espèce proche, prédateur identique,...).

La dérogations : un outil de gestion de la précaution

L'administration française accorde certaines dérogations pour des usages essentiels et stratégiques pour certaines cultures. Bref au cas par cas et à la demande des producteurs. Mais l'excès de « précautions » ayant pour conséquence le retrait de produits commerciaux ou d'usages indispensables constitue un handicap pour toute la filière.

Sur 27 productions étudiées, 24 usages clefs de la protection des cultures sont liés à une dérogation pour une durée limitée dans le temps.

Culture	Usage	Dérogations
ARTICHAUT	<i>Désherbage anti-dicotylédones</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 31/07/2009
CAROTTE	<i>Mouche de la carotte</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 13/07/2009
CAROTTE	<i>Désherbage</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 16/08/2009
CELERI RAVE	<i>Mouche de la carotte</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 13/07/2009
CHOUX	<i>Mouche du chou</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 20/07/2009
EPINARD	<i>Mouche des semis et du chou</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 19/07/2009
FRAISE	<i>Puceron</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 30 octobre 2009
FRAISE	<i>Oïdium</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 30 octobre 2009
FRAISE	<i>Thrips, Duponchelia</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 30 octobre 2009
HARICOT	<i>Mouche des semis</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 20/07/2009
MACHE	<i>Désherbage</i>	Dérogation jusqu'au 30 juin 2009
MELON	<i>Désherbage</i>	Dérogation jusqu'au 19/07/2009
MELON	<i>Taupins</i>	Dérogation jusqu'au 21/07/2009
NAVET BOTTE	<i>Mouche des semis</i>	Dérogation jusqu'au 19 juillet 2009
NOISETTE	<i>Balanin</i>	Prolongation de dérogation de 120 jours en date du 15 04 2009
POMME DE TERRE	<i>Nématodes</i>	Dérogation de 120 jours (jusqu'au 21/07/2009)
POMMIER	<i>Modification du niveau de nouaison</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 16/06/2009
POMMIER	<i>Modification du niveau de nouaison</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 16/06/2009
POMMIER	<i>Maladies de conservation</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 1/12/2008
RADIS	<i>Mouche des semis</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 25/08 09
RADIS	<i>Mouche des semis et du chou</i>	Dérogation obtenue jusqu'au 19/07/2009
SALADES : Chicorées	<i>Pucerons</i>	Dérogation obtenue Cruiser jusqu'en avril 2010
SALADES : Laitues	<i>Pucerons</i>	Dérogation obtenue Cruiser jusqu'en avril 2010
PECHE-NECTARINE	<i>Nématodes</i>	Dérogation obtenue jusqu'en 2011

Dans ces conditions, comment planifier une production, lorsqu'on ne sait pas si on pourra la protéger lors de sa culture ? Cette situation est intenable.

Eco - Phyto : enfin du réalisme mais trop éloigné de la réalité du terrain

Entre les grandes déclarations d'intention sur la réduction de 50 % de l'utilisation de produits phytosanitaires et la réalité les écarts apparaissent. Le colloque du 28 janvier 2010 (Eco Phyto R&D) a révélé cette situation. Les solutions alternatives ou complémentaires ne peuvent pas surgir du jour au lendemain. Certaines existent depuis de nombreuses années et sont déjà mises en œuvre par la profession. Un mouvement est enclenché mais seule une approche réaliste - à l'opposé d'une approche idéologique beaucoup trop manichéenne - doit permettre aux producteurs de disposer d'une palette d'outils pour la protection des cultures.

Les études publiées lors du colloque pour le secteur des fruits et légumes introduisent l'idée que le consommateur doit accepter une moindre qualité de présentation des produits. La suppression de matières actives ne se traduira pas simplement par la présentation de fruits et légumes moins beaux (taches...). Cet effet sera secondaire.

La remise en cause de la protection phytopharmaceutique contre les ravageurs va surtout concourir à la dérégulation du marché des fruits et légumes et renforcera l'inorganisation économique. La protection des cultures est un des facteurs de régularisation des apports sur les marchés. Elle a un impact direct sur son organisation.

Malgré une approche exclusivement par modèle et de ce fait quelque peu simplificatrice, les rapports Ecophyto R&D introduisent l'idée pertinente que la protection phytosanitaire doit être appréhendée comme un ensemble d'outils. Le concept de protection intégrée, ou de lutte intégrée... est mis en avant. C'est oublier que ces concepts existent depuis plus de 30 ans dans certaines productions notamment fruitières, et sont la base de la protection contre les ravageurs. C'est le cas de la pomme où 80 % de la production française est réalisée selon la charte PFI.

Enfin dans le secteur des grandes cultures, on utilise l'indicateur IFT (indicateur de fréquence de traitement), contestable en tant qu'indicateur unique, mais qui peut avoir une certaine pertinence s'il est accompagné d'autres indicateurs et utilisé avec prudence. Le CTIFL¹ a clairement montré en quoi il est totalement inapproprié et inutilisable dans les productions fruitières et légumières.

L'étude d'impact : une démarche ancrée dans la réalité du terrain

La seule méthode pour réduire l'utilisation des phytosanitaires dans la durée et d'une manière réaliste consiste à partir de la production. Et d'avoir une démarche technique et économique. C'est par cette approche que doivent être évalués les projets de solutions alternatives/complémentaires aux produits phytopharmaceutiques.

Les solutions alternatives/complémentaires sont déjà mises en œuvre dans les filières. Un engagement plus important doit en permettre la généralisation. On pense notamment aux méthodes préventives. Mais elles ne peuvent pas répondre à l'ensemble des problèmes de protection des cultures. Si les antibiotiques ne sont pas systématiques, vouloir s'en passer purement et simplement, quelle que soit la maladie n'est pas réaliste !

L'utilisation de méthodes de lutte biologique se développe et doit être encouragée. Mais encore une fois de manière réaliste. L'homologation doit être accordée pour les méthodes alternatives/complémentaires réellement efficaces, avec des informations pratiques utilisables par le producteur pour en maîtriser l'usage.

Pour les producteurs, l'enjeu consiste à pouvoir recourir à une large palette d'outils adaptés à chaque contexte de production. Les produits phytosanitaires sont un des ces outils.

¹ CTIFL : centre technique interprofessionnel des fruits et légumes

ARTICHAUT

Usage : Désherbage anti-dicotylédones

Rappel étude 2009

Metobromuron (substance) a été classé à l'annexe 1 au 31/12/2007. Le Patoran, produit commercial, a été autorisé jusqu'au 31/12/2007

Le Patoran avait une efficacité contre les dicotylédones. Actuellement, les matières actives autorisées ont une efficacité contre les graminées, qui ne constituent pas une difficulté particulière pour les producteurs.

Situation 2010

Un dossier a été déposé pour le produit : DEFI

Substance : Prosulfocarbe.

Le DAR (délais avant récolte) a été fixé à 90 Jours.

Sans cette homologation, la production d'artichaut est en péril.

En 2009 la spécialité Emir (substances : Oxyfluorène et Propyzamide) avait obtenu une dérogation jusqu'au 31/07/2009.

Dans l'Union Européenne

Le produit Goal est homologué en Espagne.

Le Prosulfocarbe n'est pas homologué sur l'artichaut dans aucun autre Etat, mais d'autres produits sont homologués en Espagne et en Italie.

On retrouve des produits commerciaux avec les substances suivantes : l'Oxyfluorène, le Linuron, la Pendimethaline et l'Aclonifen.

Indicateurs économiques

La production en 2007 était d'environ 50 000 Tonnes contre 83 000 tonnes en 1998.

Les exportations se sont réduites de moitié sur la même période.

Superficie en 2007 : environ 9 000 ha

AUBERGINE

Usage : Pythium

Description

Le « pythium » ou « fonte des semis » est une maladie courante qui affecte les racines des jeunes plantes. Elle est causée par une moisissure du même nom. Le pythium dû à l'humidité est un problème très courant dans les serres où ce champignon fait périr les jeunes pousses.

Produit commercial :SANTHAL

Substance : Méfénoxam

Ce produit est utilisable en irrigation goutte à goutte.

Usage : Botrytis ou pourriture grise

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas a priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit commercial SWITCH

Substance : Fludioxonil. En cours d'évaluation.

Ce produit est homologué en Espagne

Indicateurs économiques : Aubergines

Surface : 400 ha environ.

CAROTTE

Usage : Mouche de la carotte

Description

La mouche de la carotte est un ravageur commun dans toutes les régions de production de carotte d'Europe. Les dégâts sont dus aux larves. De graves dégâts peuvent se rencontrer sur les racines de carottes, panais, céleris et quelquefois persil. Les conditions climatiques françaises permettent le développement de trois générations annuelles.

La mouche de la carotte engendre des dégâts souterrains ayant pour conséquences visibles une modification du comportement de la plante : perte de vigueur, jaunissement des feuilles de la base et rougissement du feuillage. Par la suite, les larves établissent dans l'axe principal de la carotte un réseau de mines réparties sur toute la racine. Celle-ci devient alors par la force des choses inapte à la commercialisation.

Produit commerciaux : DAMADIM ou DIMEZYL ou TECHNOATE

Substance : Diméthoate

ou

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téfthuthrine

Cette substance est en cours d'évaluation avec une efficacité démontrée en 2007 dans plusieurs situations.

Une dérogation a été accordée jusqu'au 13/07/2009 aux producteurs français

Cet usage est autorisé en Espagne.

Usage : Désherbage

Produit commercial : SENCORAL ULTRADISPERSIBLE

Substance : Metribuzine

Cet usage est autorisé pour : Asperge, pomme de terre, tomate

Cette solution est particulièrement nécessaire pour contrôler le développement des adventices suivantes : les matricaires et séneçons

Une dérogation a été accordée jusqu'au 16/08/2009 aux producteurs français.

Produit commercial : DEFI

Substance : Prosulfocarbe (en cours d'évaluation)

Cette solution est utilisable en complément avec des spécialités à base de Linuron ou [Aclonifen](#).

Les deux usages demandés sont complémentaires pour une bonne maîtrise du désherbage.

Indicateurs économiques

Superficie : 14 000 ha

CELERI BRANCHE ET RAVE

Usage : Sclerotinia

Description :

Les sclerotiniacées sont une famille de champignons appartenant à l'ordre des Hémiteles qui se propagent par sclérotes ou stroma. Ce sont des parasites nécrotrophes causant des dégâts importants aux tissus parenchymateux d'un grand nombre de cultures. Les conditions humides et douces favorisent ce champignon qui est présent en quantité importante dans les sols maraichers.

L'usage sclerotinia pour le céleri n'existe pas.

Produits commercial : SWITCH

Substances : Cyprodinyl + Fludioxonil

La substance Fludioxonil est en cours d'évaluation.

Ce produit est utilisé sur d'autres productions : laitue, scarole, fraise et haricot

Usage : Phoma/ Botrytis

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Les maladies les plus graves sont la Septoriose, présente en toutes régions, et le Phoma dont les dégâts sur Céleri-rave se manifestent surtout dans le Nord.

Produit commercial : ROVRAL AQUA FLO

Substance : Iprodione

Usage sur d'autres production : Carotte, laitue, haricot, mâche, ...

Usage : Désherbage

Produit commercial : CENTIUM

Substance : Clomazone

CELERI-RAVE

Usage : Mouche de la carotte

Description

La mouche de la carotte est un ravageur commun dans toutes les régions de production de carotte d'Europe. Les dégâts sont dus aux larves. De graves dégâts peuvent se rencontrer sur racines de carottes, panais, céleris et parfois persil.

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téfluthrine

Cette solution est en cours d'évaluation.

Une dérogation a été accordée jusqu'au 13/07/2009.

Ou

Produit commercial : DAMADIM / DIMEZYL / TECHNOATE

Substance : Diméthoate

Des usages autorisés sur : Chicorée, Asperge, Choux, Laitue

Ou

Produit commercial : SUCCESS 4

Substance : Spinosad

Ce produit est homologué dans d'autres pays européens.

Indicateurs économiques

Cèleri Branche

Production en 1999	28 551 ha
Production en 2008	22 646 ha

Cèleri-Rave

Production en 1999	48 977 ha
Production en 2008	55 150 ha

CHOUX

Usage : Mouche du chou

Description

La mouche du chou ou *Delia radicum* est une mouche mesurant 6 à 8 mm de long. Elle est grise et marquée de taches noires. C'est un insecte ravageur des crucifères sauvages ou cultivés comme le chou, le radis, le navet, le colza...

Les dégâts en culture sont provoqués par l'impact des larves sur les racines. Il y a donc des pertes de rendement sur des récoltes de graines ou feuilles (colza, choux) ou lors des récoltes des légumes racines (radis...). Les dégâts sur les graines ou feuilles sont dus à une mauvaise absorption des nutriments. Quant aux dégâts sur légumes racines, ce sont les pourritures qui rendent les récoltes impropres à la consommation. De plus, les pourritures attirent d'autres diptères saprophages.

Produit commercial : ONCOL S

Substance : benfuracarbe Inscrit à l'annexe 1, mais fait l'objet d'une dérogation.

La spécialité doit être à nouveau déposée sur un package de cultures dont le maïs

Les producteurs ont obtenu une dérogation jusqu'au 20/07/2009

De nombreux pays européens (Angleterre, Irlande, Belgique, Luxembourg, Espagne, Allemagne, Portugal) utilise le Mundial (Fipronil) en traitement de la semence.

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téflutrène

Cette substance est en cours d'évaluation pour ré-inscription.

Une dérogation sur Maïs, Navet, Carotte et Céleri-rave en 2009

La spécialité doit être à nouveau déposée sur un package de cultures dont le maïs.

Ce produit est autorisé en Espagne.

Produit commercial : Dursban 75 WG

Substance : Chlopyrifos éthyl

Cette solution est homologuée dans d'autres pays européens, dont le Royaume-Uni. Cette solution est autorisée en Espagne (sur pucerons et chenilles).

Le dossier a été déposé pour un usage contre les mouches de fin de cycle. Cette solution peut s'envisager pour en localisée.

Les producteurs ont un besoin urgent : une solution en traitement complémentaire après la plantation.

Usage : RHYZOCTONE

Description

Le rhizoctone est une famille de champignons qui affecte de nombreuses plantes cultivées dont la betterave, la pomme de terre, ainsi que la carotte, la chicorée, la laitue, l'endive... et qui est causé par un champignon basidiomycète.

Ce champignon à distribution cosmopolite, dont le Téléomorphe est *Thanatephorus cucumeris*, a une vaste gamme de plantes-hôtes. Il est l'une des principales causes de la fonte des semis.

Produit commercial : ORTIVA

Substance : Azoxystrobin

Ce produit est homologué sur la culture maïs pas pour cet usage. Les producteurs de plants sont demandeurs de cette solution.

ou

Produit commercial : ROVRAL

Substance : Iprodione

Ce produit est homologué sur la culture mais pas pour cet usage.

Les producteurs de plants sont demandeurs de cette solution.

Ce produit est autorisé en Espagne sur Choux, Choux de Chine et Choux de Bruxelles.

Usage : Mildiou

Description

Le mildiou est le nom générique d'une série de maladies cryptogamiques affectant de nombreuses espèces de plantes, mais prenant des proportions épidémiques dans certaines cultures de grande importance économique. Contrairement à ce qu'on a longtemps pensé en raison de son apparence, le mildiou n'est pas provoqué par des champignons, mais par des algues ce qui explique son extrême sensibilité au cuivre. Ces maladies se manifestent par des taches brunes et/ou une apparence de moisissures blanches et cotonneuses suivies d'un flétrissement général de la feuille, d'un rameau ou de toute la plante. Sur les choux ce parasite provoque sur la surface supérieure des feuilles des taches nécrotiques anguleuse et jaunes. Sur la face inférieure un duvet gris et violacé.

Produit commercial : Foliogold

Substance : Chlorothalonil + mefenoxam

Ce produit est utilisé pour les productions de melon, tomate et échalote.

Ce produit est homologué aux Pays-Bas pour culture de chou (rouille blanche).

Une AMM est en attente pour la saison 2009/2010.

Indicateurs économiques

Des productions européennes en décroissance.

Superficie autres choux dans l'Union (millier d'hectare)

Principaux pays producteurs	2000	2008
Pologne	48	32
Roumanie	40	30
Allemagne	15	15
Italie	13	17
Espagne	12	8*
Royaume-Uni	9	7
Grèce	9	7
France	6	5
Lituanie	6	3
Hongrie	4	4
Pays-Bas	4	4
TOTAL (Union)	200	128

Superficie Choux Fleur dans l'Union (millier d'hectare)

Principaux pays producteurs	2000	2008
Italie	36	27
France	32	26
Espagne	24	27
Royaume-Uni	18	18*
Pologne	13	15
Allemagne	5	7
Pays-Bas	3	5
TOTAL (Union)	148	114

* : estimation

CONCOMBRE

Usage : Pythium

Description

Le « pythium » ou « fonte des semis » est une maladie courante qui affecte les racines des jeunes plantes. Elle est causée par une moisissure du même nom. Le pythium dû à l'humidité est un problème très courant dans les serres où ce champignon fait périr les jeunes pousses.

Produit commercial : SANTHAL

Substance : Méfénoxam

Cette solution est compatible avec la pratique de l'irrigation par goutte à goutte.

Usage : Botrytis

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit commercial TELDOR

Substance : Fenhexamil

Produit commercial : SCALA

Substance : Pyriméthanil

Ce produit est homologué en tomates.

Le produit commercial ROVRAL est homologué pour cet usage mais avec des restrictions qui limitent fortement son utilisation. (Délai avant récolte de 150 jours)

Usage : Punaises

Description

En cultures maraîchères, l'espèce la plus fréquemment impliquée est *Lygus rugulipennis*, qui peut s'alimenter aux dépens de plus de 300 espèces végétales, dont de nombreuses plantes cultivées. Les parties végétatives des plantes sont généralement peu réactives aux piqûres de cet insecte piqueur suceur ; par contre, les organes reproducteurs – fleurs et fruits – s'y avèrent extrêmement sensibles, et sont d'ailleurs préférés par cet insecte. Sur l'aubergine, l'attaque des fleurs ou des tout jeunes fruits induit une grave coulure (chute des fruits avant nouaison) et des pertes de récoltes très conséquentes.

Produit commercial : SUPREME

Substance : Acétamipride

Cette solution est compatible avec la pratique de l'irrigation par goutte à goutte.

Cette solution est autorisée en Espagne pour culture de plein air contre la mouche blanche.

L'Imidacloprid est autorisé en Espagne (Confidor) et au Pays-Bas (Admire) en goutte-à-goutte contre les pucerons et aleurodes. Cette solution est efficace contre les punaises.

Usages : Chenilles

Description

Il existe de nombreuses espèces, mais seules quelques-unes provoquent régulièrement des dégâts économiquement préjudiciables. On fait généralement la distinction entre les noctuelles terricoles (dont les larves sont appelées " vers gris ") et les noctuelles défoliatrices.

Les dommages causés peuvent être importants ; ils visent principalement le feuillage ou les fruits mais les tiges peuvent être aussi attaquées. Ce sont les larves (chenilles) qui provoquent les dégâts. Les chenilles préfèrent les organes fructifères. Les dégâts vont de la présence de quelques perforations à la destruction complète de l'appareil aérien. Les dégâts sont plus importants à partir de la 2ème génération. Les printemps doux et les étés chauds sont favorables au développement des noctuelles défoliatrices. Pour les espèces migratrices, les conditions climatiques de la zone d'hivernation auront une influence sur l'intensité des vols migratoires.

Produit commercial : XENTARI

Substance : Valent

Cette solution n'est pas encore évaluée.

ECHALOTE

Usage : Mildiou

Description

Cette maladie cryptogamique se rencontre dans l'ensemble des régions européennes en culture de poireau. Elle constitue un problème important : lorsque les conditions climatiques lui sont favorables, de novembre à mars, les attaques de cette maladie peuvent déprécier considérablement la qualité des productions et générer des pertes de rendement.

Produit commercial : Trécatol

Substances : benalaxyl (8%) + mancozèbe (65 %)

Cette solution est autorisée sur l'oignon.

Les produits homologués sur cet usage ne sont pas satisfaisants.

EPINARD

Usage : Mouche des semis et du chou

Description

La mouche du chou est une mouche mesurant 6 à 8 mm de long, elle est grise et marquée de taches noires.

Les dégâts en culture sont provoqués par l'impact des larves sur les racines. Il y a donc des pertes de rendement lors des récoltes des feuilles. Les dégâts sur les feuilles sont dus à une mauvaise absorption des nutriments. De plus, les pourritures attirent d'autres diptères saprophages.

FORCE 1,5 G

Substance : Téfluthrine. Cette molécule est en retrait volontaire mais en cours d'évaluation pour sa ré-inscription.

PYRISTAR

Substance : Chlorpyrifos

Utilisée en enrobage de semences

Une dérogation a été accordée et prolongée pour la saison 2009-2010 (19/07/2009).

FENOUIL

Usage : Puceron

Description

Ces ravageurs sont très fréquemment présents mais ne constituent pas un problème majeur quand la culture est bien suivie. Parfois les producteurs doivent faire face à des situations difficilement contrôlables.

Usage demandé

Produit commercial : PRIMOR G

Substance : Pymicarbe

Cette solution est en cours d'évaluation.

Cette solution est utilisée sur la pomme de terre, l'oignon et l'échalote

Pour cette culture et contre ce parasite, les producteurs n'ont pas de solutions fiables.

Usage : Sclérotinia

Description

Sclerotinia est un genre de champignon de la famille des Sclerotiniaceae. Certaines des espèces du genre sont à l'origine de la pourriture blanche. Il est nécessaire d'éviter de cultiver plus de 3 cultures sensibles au sclérotinia par période de 10 ans. La fréquence des cultures sensibles dans la rotation détermine en effet le risque de contamination de la parcelle. Si des dégâts de sclérotinia ont été constatés sur une parcelle, quelle que soit la culture concernée, éviter toute culture sensible durant au minimum 4 ans.

Produit commercial : SWITCH

Substances : Cyprodinyl + Fludioxonil

En cours d'évaluation pour le Fludioxonil

Cette solution existe sur les cultures de laitue, de scarole, de fraise et d'haricot.

Usage : Désherbage

Produit commercial : CENTIUM 36 CS

Substance : Clomazone

Cette solution existe sur les cultures de carotte, d'haricots et de pomme de terre.

FRAISE

Usage : Puceron

Description

Le puceron noir du melon, du cotonnier et le puceron jaune du fraisier peuvent être rencontrés sur la fraisier avec le puceron vert. Ces ravageurs sont très fréquemment présents mais ne constituent pas un problème majeur quand la fraiseraie est bien suivie. Cependant, la présence du puceron vert est de plus en plus fréquente sur fraisier, et les capacités de résistance de ce dernier à de nombreux aphicides peuvent conduire à des situations difficilement contrôlables.

Rappel Etude 2009

L'Endosulfan permettait de limiter le risque Puceron et aussi de lutter efficacement contre l'acarien (Tarsonème du fraisier). Cet acarien est en fort développement.

Cette matière active est interdite d'usage depuis le 30 mai 2007. Sa suppression n'a pas été compensée par des matières actives ayant une efficacité réelle et avérée.

La profession est en attente de l'homologation de Calypso. Ce produit est déjà homologué dans différents pays européens.

Produit commercial : CALYPSO

Substance : Thiacloprid

Produit utilisé contre les pucerons dans les cultures suivantes : melon, abricotier, pêcher, pommier...

Les producteurs manquent cruellement de produits efficaces sur certaines espèces de puceron (*Rhodobium porosum*, *Aphis* sp).

Ce produit est commercialisé en Suisse (sous le nom Alanto), au Pays Bas et en Allemagne.

Il est autorisé en Belgique en traitement des parties aériennes sur fraises, tomates, concombres, aubergines, laitues...

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 30 octobre 2009.

Usage : Phytophthora

Description

Ce Champignon qui a pour hôtes principaux les fraisiers cultivés. Les ronces de Logan (*Rubus loganobaccus*) sont également des hôtes naturels. La maladie se rencontre dans les parties mal drainées du champ. Le repiquage de plants infectés est le mode de transmission le plus important de la maladie. Tous les organes sont touchés par la maladie qui est favorisée par une humidité du sol élevée associée à de basses températures. Le champignon conservé dans le sol plusieurs années sous forme d'oospores se développe en remontant dans la racine du plant. Ce champignon provoque des nécroses graves du système racinaire du fraisier dès la fin de l'automne. La plante reste naine. A la fin du printemps, le feuillage présente une coloration rouge bleutée et il flétrit quand le temps est humide. Les Fruits de petite taille, peu colorés, ont un goût désagréable. De grandes surfaces de production peuvent être détruites.

Produit commercial : PREVICUR ENERGY

Substances : Propamocarbe+ Fosétyl-al

Ce produit est homologué sur la tomate avec un délai avant récolte de 3 jours. Les autres produits homologués pour cet usage imposent un DAR au minimum de 14 jours. Ce délai est incompatible en période de récolte

Usage : Désherbage

Usage demandé

Produit commercial : FASNET

Substance : Phenmédiophame

Ce produit est homologué en betterave et épinard

Cet usage est nécessaire comme solution de désherbage de rattrapage. Le Betanal n'est plus distribué.

Cette solution est utilisée au Pays-Bas (autre nom commercial).

Usage : Oïdium

Description

L'oïdium du fraisier est une maladie provoqué par le *Podosphaera aphanis*, un champignon de la famille des Erysiphacées. Ce cryptogame entraîne une baisse de vigueur de la plante ainsi qu'une dépréciation des fruits due au développement du mycélium et d'un feutrage blanc. L'oïdium demeure la maladie principale du fraisier. Elle reste difficile à contrôler du fait de l'absence de variétés résistantes et du retrait des substances actives destinées à cet usage.

Produit commercial : SIGNUM

Substances : Boscalid + Pyraclostrobine

Pour cet usage les producteurs n'ont plus qu'un seul produit un peu efficace (Topaze) et un produit non efficace (Sythane)

Cette maladie a un impact économique très important.

Cette solution est homologuée en Belgique, Pays Bas et en Espagne.

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 30 octobre 2009.

Produit commercial : FLUIDOSOUFRE

Substance : soufre

Ce produit est encore toléré en tant que produit industriel simple en Belgique et au Pays-Bas.

Usage : Thrips

Description

Les thrips sont de minuscules insectes jaune-brun, de forme effilée qui font moins de 2 mm de long. Leurs pièces buccales peuvent râper et sucer. Les thrips s'en prennent d'abord aux fleurs. Puis, ils s'attaquent aux fruits, à mesure que ces derniers grossissent et que les achènes se séparent. Les symptômes du bronzage des fruits apparaissent quand les fruits issus des fleurs centrales atteignent 5-10 mm de diamètre. Le fruit tout entier risque de se couvrir de taches bronze et de se craqueler.

Produit commercial : SUCCESS 4

Substance : Spinosad

Cet usage est homologué en vigne et pêcher.

Les producteurs n'ont plus qu'un produit efficace (Dicarzol) mais avec un délai avant récolte (DAR) incompatible en période de récolte et une seule application est possible.

En Suisse ce produit (nom=Audienz) est autorisé ainsi qu'en Belgique et en Espagne.

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 30 octobre 2009.

Une solution alternative en développement

Un leurre attractif olfactif à base de kairomone est en développement. Ce piège émet une substance qui attire les mâles et les femelles des deux principales espèces de thrips *Frankliniella occidentalis* et *Thrips tabaci*. Cet outil est particulièrement utile pour détecter le parasite et son niveau d'infestation et faire un suivi des cultures.

Indicateurs économiques

La France est déficitaire. Pour couvrir ses besoins, elle importe plus de 50 % de sa consommation. Les importations proviennent essentiellement d'Espagne et du Maroc mais aussi de Belgique.

La production de fraises en France est répartie par bassin de production :

Bassin Grand Sud-ouest : principalement Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin

Bassin Rhône Méditerranée : Provence, Rhône-Alpes et Roussillon

Bassin Val de Loire : Centre et Pays de Loire

Bassin Bretagne et l'Alsace

Fraise	2005	2006	2007
Surface ha	3 452	3 404	3 266
Volumes (tonnes)	51 491	51 192	46 900

HARICOT

Usage : Mouche des semis

Description

La mouche mesure 3 à 6 mm de longueur. L'œuf est blanc nacré, allongé et mesure environ 1 mm de long. La larve est un asticot blanc qui atteint 5 à 8 mm de long à son complet développement. La Mouche des semis est très polyphage (plus de 40 plantes-hôtes) : Haricot, Melon, Concombre, Epinard, Asperge, Tomate, céréales, Maïs, Tabac, Glaïeul, Œillet, Sapin, Erable, Elle ajoute parfois ses dégâts à ceux d'autres ravageurs. C'est le cas sur Radis, Navet, Oignon, Pomme de terre. La femelle dépose plusieurs centaines d'œufs dans le sol. Les sols humides, riches en matière organiques et fraîchement travaillés sont des lieux de ponte très attractifs.

La larve s'alimente aux dépens des matières animales ou végétales en décomposition sur lesquelles elle peut effectuer la totalité de son développement. Toutefois, elle est très attirée par les graines en germination et les jeunes plants, elle y pénètre et creuse des galeries dans les cotylédons, les tigelles, les jeunes pousses avant leur sortie de terre. La période dangereuse n'excède pas 3 à 4 semaines. Deux mesures préventives sont mises en œuvres :

- Le broyage des résidus de la culture précédente (épinard, pois, haricot, culture intermédiaire...) aussitôt la récolte car la mouche des semis est attirée par la matière végétale fraîche en décomposition.
- Avant l'implantation d'une culture de haricot ne pas épandre de matière organique peu décomposée. Cette pratique favorise en effet les attaques de tipules, de mouches des semis et de scutigérelles.

Produit commercial : ONCOL S

Substance : benfuracarbe. Cette substance n'est pas inscrite à l'annexe 1 (Directive 91/414), mais fait l'objet d'une dérogation.

La spécialité doit être à nouveau déposée sur un package de cultures dont le maïs.

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 20/07/2009

La conserve : un secteur stratégique

Les conséquences, même si des aménagements souhaitables peuvent encore en atténuer la portée, seront de toute manière excessivement pénalisantes pour l'agriculture européenne et plus encore pour des productions somme toute marginales comme les nôtres.

En l'état, les problèmes parasitaires vont inévitablement peser sur les performances agricoles tant du point de vue des volumes, des fluctuations annuelles que de la qualité de la matière première.

Aucun légume n'y échappera et à la lecture des deux projets, on n'entrevoit pas la moindre porte de sortie sauf à ce qu'ils soient profondément amendés.

C'est à un bouleversement de l'ensemble des pratiques que nous allons être confrontés avec un saut dans l'inconnu.

KIWI

Usage : Cochenilles du murier

Description

Ce ravageur est en recrudescence en France en vergers de pêchers, en culture d'actinidia (kiwi), ainsi que sur des arbres d'alignement et plantes ornementales. La liste des plantes attaquées par cette cochenille ne cesse de croître. Elle comprend désormais 241 espèces végétales, appartenant à 81 familles et 188 genres. De plus, cet insecte, longtemps cantonné au sud de notre pays, est maintenant signalé en Ile-de-France et Lorraine, notamment en zone urbaine sur des arbres d'avenues.

Produit commercial : ADMIRAL PRO

Substance : Pyriproxyfène

Les producteurs ne disposent pas de matière active pour lutter contre la cochenille du murier sur cette espèce végétale.

Indicateurs économiques

Moyenne de la production 2002/2006 pour les principaux pays producteur de l'union européenne. 50 % de la production française est concentré dans la région aquitaine.

Italie	400 000 t
France	76 000 t
Grèce	50 500 t
Espagne	14 000 t
Portugal	11 000 t

Le marché mondial concerne peu de pays producteurs dans un marché dominé par l'Italie et la Nouvelle Zélande qui se partagent plus de 70 % du marché. Pour la France, les exportations de kiwi représentent un bon tiers de la production. L'activité d'exportation est saisonnière, calée en grande majorité sur le calendrier de commercialisation français, c'est-à-dire entre novembre et mai. Au niveau des destinations, les clients européens représentent la grande majorité des débouchés. L'Espagne est traditionnellement la première destination du kiwi français, suivie du Benelux et de l'Allemagne.

MACHE

Usage : Désherbage

La présence d'herbe dans le produit, entraîne le refus des marchandises par les acheteurs de la distribution.

Rappel Etude 2009

La substance Métobromuron permettait un désherbage efficace avec large spectre (crucifères).

Ce produit classé en usage essentiel a été retiré au 31/12/2007.

Les solutions alternatives du type binage ne sont pas opérationnelles du fait de la densité sauf à détruire une grande partie de la production et pour un coût exorbitant.

Le tri mécanique n'est pas opérationnel sauf à coût exorbitant par ajout de tri manuel.

Le tri manuel imposera une diminution des cadences de lavage par 5 et multipliera par 2 l'augmentation des charges en personnel dans les stations de conditionnement, occasionnant un surcoût de 0,60 euros/kg pour la main d'œuvre (200 kg/heure avec 8 personnes) sans compter l'amortissement de chaînes de lavage et des bâtiments supplémentaires nécessaires pour absorber la production actuelle (32 000 t/an).

Comment être compétitif avec une augmentation de plus de 30% du prix de revient face à la concurrence internationale (le prix de revient pour le producteur passant de 1,80 euros le kg en moyenne à 2,40 euros) ?

Il n'y a qu'une autre solution « chimique qui ne donne pas complète satisfaction (crucifères non détruites).

Produit commercial : COLZAMID

Substance : Napropamide

Les producteurs n'ont pas de solution pertinente pour la production de mâche depuis le 31/12/07.

Il est impossible de cultiver de la mâche sans désherbage.

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 30 juin 2009.

Usage : Mouche des semis

Description

La larve de la mouche s'alimente aux dépens des matières animales ou végétales en décomposition sur lesquelles elle peut effectuer la totalité de son développement. Toutefois, elle est très attirée par les graines en germination et les jeunes plants, elle y pénètre et creuse des galeries dans les cotylédons, les tigelles, les jeunes pousses avant leur sortie de terre.

Produit commercial FORCE 1,5 G

Substance : Téfluthrine. Cette molécule est en retrait volontaire mais en en cours d'évaluation pour sa ré-inscription.

Les producteurs n'ont pas de solution pertinente depuis le 31/12/200

Usage : Rhizoctonia

Description

Les maladies associées à *Rhizoctonia* sont la fonte des semis ou la tige noire, selon le stade de croissance de la plante atteinte. *Rhizoctonia* peut également provoquer la pourriture de la base du plant. Les jeunes plants qui réussissent à lever dépérissent rapidement, se couchent sur le sol et meurent. Sur les plantules plus âgées, les premiers symptômes apparaissent lorsque les feuilles à la base du plant prennent une coloration violacée et il se produit un resserrement de la partie inférieure de la tige qui brunit près de la surface du sol.

Produit commercial : MONCEREN
Substance : Pencycuron
Solution en cours d'évaluation.
Utilisation contre le rhizoctania pour les cultures de pommes de terre.
Les producteurs n'ont pas de solution pertinente car l'USAGE est vide.
A ne maintenir que si Signum n'est pas homologué pour l'usage

Usage : Phoma

Produit : SCORE
Substance : Difénoconazole
Solution en cours d'évaluation.
A ne maintenir que si Signum n'est pas homologué pour l'usage

Usage :Phoma/ botrytis

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit : ROVRAL AQUA FLO
Substance : Iprodione
Cette solution est homologuée mais avec un délai avant récolte (DAR) trop long.
Les producteurs demandent une homologation avec un DAR = 28 jours.

Indicateurs économiques

La production totale est de 32 000 tonnes dont 45 % sont exportés vers l'Allemagne.
En région nantaise, 140 exploitations se sont spécialisées dans cette production spécifique (sol, climat, technicité des exploitants) et représentent 85 % de la production européenne. Dans ce bassin de production, 3 100 emplois (équivalent temps plein) seront impactés

MELON

Usage : Botrytis/ Sclérotinia

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit commercial : SWITCH

Substances : Cyprodinyl + Fludioxonil

Produit utilisé pour les cultures suivantes : Fraise, Haricot, Laitue et Pois de conserve.

Ce produit vient de bénéficier d'une AMM uniquement sur pourriture grise (= botrytis). Cependant, le sclérotinia occasionne de très gros dégâts depuis quelques années.

L'usage sclérotinia pour le melon est vide.

Usage : Désherbage

Les adventices sont préjudiciables à plusieurs niveaux :

- Concurrence hydrique et minérale (perte de productivité et de qualité des fruits).
 - Augmentation des problèmes sanitaires (développement plus important de certaines maladies cryptogamiques (sclérotinia et botrytis, ...) et d'insectes (pucerons en particulier).
 - Augmentation des coûts de production à la récolte (la MO représente 50 à 60% des coûts).
- Si l'enherbement n'est pas maîtrisé, très forte baisse de productivité.

Produit commercial : PROWL 400

Substance : Pendiméthaline (traitement seulement passe-pieds)

Usage autorisée pour les cultures suivantes : Ail, Oignon, Echalotte, Poireau, Tomate, Carotte, Pois de conserve.

Une dérogation a été obtenue jusqu'au 19/07/2009.

Le produit Cent 7 (substance : Isoxaben) bénéficie d'une AMM² depuis 2008, mais n'est pas utilisable en toutes conditions. Prowl 400 permet de compléter le spectre d'activité, en particulier sur les graminées. Les modes d'utilisation sont différents pour ces 2 produits.

Rappel Etude 2009

PROWL 400 est une demande importante de la profession car il répond de façon complémentaire et plus large vis-à-vis de la flore présente. Une demande d'homologation en plein est actuellement demandée.

Solutions alternatives

L'utilisation du paillage est systématique, mais le développement de l'herbe sous ce paillage transparent est fréquent dans le centre-ouest. Le paillage de couleur est (pas) ou peu utilisé pour des pertes de précocité de 5 à 8 jours.

Le désherbage mécanique est favorisé, mais en production précoce (sous chenille et bâches), il ne permet pas d'empêcher le développement des herbes entre le paillage et le film de couverture.

Le désherbage manuel ne peut pas s'envisager, sauf de façon ponctuelle : coût important de la main d'œuvre pour de grandes surfaces, la pénibilité de ce travail et le manque de main d'œuvre disponible sur une courte période.

² AMM : autorisation de mise en marché

Actuellement pas de solution homologuée pour le problème de l'enherbement sous paillage. L'utilisation de paillage de couleur n'est pas une solution performante sur le plan économique : le paillage de couleur retarde l'entrée en production d'une semaine environ (la précocité est primordiale en production de melon) et le coût est de 40 % supérieur (+ 150 euro/ha).

Usage : Taupins

Description

Ce parasite est très préoccupant avec une montée en puissance de nouvelles souches (*Agriotes sordidus*) avec un cycle de multiplication plus rapide.

Deux périodes de dégâts : à la plantation (destruction partielle des plants) et à l'approche de la maturité des fruits (perforations des fruits). Dans le sud de la France, des cas de parcelles non récoltables sont de plus en plus fréquents.

Dans le centre-ouest, la préoccupation est surtout au moment de la plantation.

Produit commercial : ONCOL S

Substance : Benfuracarbe. Cette substance n'est pas inscrite à l'annexe 1, mais fait l'objet d'une dérogation.

Une dérogation pour ce produit commercial a été obtenue jusqu'au 21/07/2009

La spécialité doit être à nouveau déposée sur un package de cultures dont le maïs

Le problème des taupins devient très inquiétant.

Deux problématiques : la protection des plants à la plantation et les perforations de fruits à l'approche de la récolte. Pas de nouvelle solution en vue actuellement pour la protection des fruits.

Indicateurs économiques

Superficie : environ 15 000 ha

Balance commerciale française déficitaire : développement des importations en provenance du Maroc.

NAVET RUTABAGA

Usage : Désherbage

Produit commercial : BUTISAN S

Substance : Métazachlore

Cette solution est en cours d'évaluation.

Usage : Mouche des semis

Description

La larve de la mouche s'alimente aux dépens des matières animales ou végétales en décomposition sur lesquelles elle peut effectuer la totalité de son développement. Toutefois, elle est très attirée par les graines en germination et les jeunes plants, elle y pénètre et creuse des galeries dans les cotylédons, les tigelles, les jeunes pousses avant leur sortie de terre.

Produits commerciaux : DAMADIM / DIMEZYL / TECHNOATE

Substance : Diméthoate

Ce produit est homologué pour cet usage dans d'autres pays européens.

Cette solution est indispensable pour le maintien de la protection en cours de culture et elle est complémentaire aux solutions de traitement du sol.

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téfluthrine. Cette substance est en retrait volontaire, mais en cours de ré-inscription.

L'usage est vide depuis le 31/12/2007. Les producteurs ont obtenu une dérogation jusqu'au 19 juillet 2009.

Cette solution est autorisée en Espagne.

Usage : Mildiou

Usage demandé

Produit commercial : PREVICUR ENERGY

Substances : Propamocarbe + Foséthyl

L'usage est vide pour la production de Navet en Botte.

NOISETIERS

Usage : Rejets

Description

La destruction des rejets est une « activité » normale d'entretien des plantations.

Produit commercial : DAM,

Substance : 2,4-D sels d'amine. Ce produit est utilisé en traitement dirigé.

Il est utilisé en désherbage sur tous arbres fruitiers.

Ce produit très efficace et traditionnellement utilisé en France et en Orégon (USA = premier concurrent de la France en noisettes en coque).

Ce produit est actuellement autorisé, mais des menaces sérieuses planent sur son maintien.

Usage :Balanin

Description

Ce petit charançon est l'ennemi le plus important des noisettes dans les noiseraies européennes. D'avril à juillet, les adultes mâles et femelles s'alimentent activement aux dépens des jeunes feuilles, des involucre foliacés, mais aussi des très jeunes noisettes, pouvant provoquer des chutes prématurées de fruits assez importantes. Les dégâts les plus visibles sont provoqués par les larves qui se développent en se nourrissant de l'amande puis percent un orifice circulaire dans la coque pour s'en échapper.

La production sans traitement contre ce parasite conduit à la décroissance des rendements.

-15 % en année 1 -60% en année 2 -100 % en année 3

Produit commercial : CALYPSO

Substance : Thiachlorprid (3 applications maximum)

De nombreux usages sur tous arbres fruitiers : carpocapse, pucerons, ...

Ce produit à bénéficié d'une prolongation d'une dérogation de 120 jours en date du 15 04 2009.

Si ce produit est retiré la protection contre la Balanin deviendra impossible en France.

Nom commercial : ACTARA

Substance : Thiamétoxam

Son utilisation en complément de Calypso permet d'offrir deux solutions différentes de protection contre le Balanin.

De nombreux usages en arboriculture et dans d'autres pays de l'Union Européenne (Italie et Espagne en particulier).

Usage : Anthracnoses

Description

Champignon causant la formation de taches brunes à contour diffus sur les feuilles. Souvent, celui-ci jaunit autour de la tache et tombe prématurément. La maladie est plus sévère sur les feuilles du bas de l'arbre et gagne progressivement en hauteur. En mesure préventive, le broyage des feuilles est une solution pour limiter l'impact de ce champignon.

Produit commercial : Horizon arbo

Substance : Tébuconazole

De nombreux usages ; abricotiers, cerisiers, pechers, pommiers, poiriers, pruniers

Etude Réglementation sur les pesticides : Impasses techniques & distorsions de concurrence

Ce produit a une très bonne efficacité. Ce produit est curatif et permet de traiter qu'en cas de besoin et donc de limiter les applications au strict nécessaire.

De nombreux usages en arboriculture, dans d'autres pays de l'Union Européenne (Italie et Espagne en particulier).

Indicateurs économiques

Année	1999	2001	2003	2005	2007
Superficie ha	2 329	2 371	2 426	2 642	2 993
Production (tonnes)	4 777	3 848	3 655	4 459	5 953

Production localisée dans le sud-ouest.

Une part importante de la production est exportée sur l'Allemagne.

OIGNON

Usage : Sclérotinia/pourriture blanche

Produit commercial : Horizon EW

Substance : Tébuconazole

Usage : Mildiou

Cette maladie cryptogamique se rencontre dans l'ensemble des régions européennes en culture de poireau. Elle constitue un problème important : lorsque les conditions climatiques lui sont favorables, de novembre à mars, les attaques de cette maladie peuvent déprécier considérablement la qualité des productions et générer des pertes de rendement.

Produit commercial : Acrobat MDG

Substances : Diméthomorphe + Mancozèbe

Usage : Thrips du tabac pour OIGNON ET BOTTE

Description

Le thrips du tabac et de l'oignon est un minuscule insecte de l'ordre des thysanoptères, qui pique les feuilles de nombreuses espèces cultivées (notamment Solanacées et Liliacées, mais pas seulement) et dont la larve parasite ces mêmes plantes.

L'adulte (on ne rencontre pratiquement que des femelles) est un insecte d'un millimètre de long environ, de couleur jaune pâle, à ailes longues de couleur gris perle. Cet insecte est considéré comme le plus petit insecte ailé. Peut se nourrir de tous les organes végétaux attaqués. Ils piquent les tissus et injectent leur salive toxique qui lyse les contenus cellulaires, puis aspirent le tout pour l'ingurgiter.

Sur feuilles : taches claires formées de petits points blancs. Les feuilles se dessèchent et tombent. Feuilles malformées

Sur jeunes pousses: raccourcissement des entre-nœuds

Sur bulbes: les bulbes perdent une partie de leurs réserves aqueuses et deviennent brun noirâtre.

Produit commercial : MESUROL 50

Substance : Méthiocarbe

Produit homologué pour ciboule et ciboulette.

POIREAU

Usage : Désherbage

Produit commercial : CENT 7

Substance Isoxaben 80

Solution en cours d'évaluation

Ce produit est autorisé pour les cultures d'ail, d'échalote et d'oignon

Il est nécessaire d'obtenir un délai avant récolte de 80 jours pour la production de poireau d'été. Une autorisation de mise en marché (AMM) existe depuis mars 2008 mais avec DAR 100 jours.

Produit commercial : DEFI

Substance : Prosulfocarbe

Cette solution est en cours d'évaluation. Elle est utilisée sur pomme de terre.

Depuis le retrait de Gésagarde les solutions sont peu nombreuses. Les menaces sur les produits à base de Linuron renforce le risque d'un usage vide pour cette production.

Les deux usages demandés sont complémentaires car avec des spectres différents.

Usage : Mildiou

Description

Cette maladie cryptogamique se rencontre dans l'ensemble des régions européennes en culture de poireau. Elle constitue un problème important : lorsque les conditions climatiques lui sont favorables, de novembre à mars, les attaques de cette maladie peuvent déprécier considérablement la qualité des productions et générer des pertes de rendement.

Produit commercial : SIGNUM

Substances : Boscalid + Pyraclostrobine

Cette solution existe pour la production de carotte.

Produit commercial : FOLIOGOLD

Substances : Chlorotalonil + Méfenoxam

L'usage est mal pourvu. De plus, les produits à base de Chlorothalonil sont menacés

Usage : Fusariose

Description

Dépérissement racinaire. Cette maladie se rencontre fréquemment à travers l'Europe. L'appréciation de sa nuisibilité est difficile car il est souvent associé à d'autres champignons tels *Fusarium oxysporum*, *Fusarium roseum* et *Rhizoctonia solani*, agents de fontes de semis et de pourritures des plateaux racinaires. En pratique, on parle de complexe pathogène des racines.

Produit commercial : TOPSIN

Substance : Thiophanate méthyl

Ce produit est utilisé pour les productions d'échalote, d'oignon.

Les producteurs n'ont pas de solution face à ce risque.

Usage : Mouche de oignon (production en précoce)

Description

Parmi les ravageurs des alliacées (oignon, ail, échalote, poireau), ce diptère peut être considéré comme l'un des plus préjudiciable en culture de poireau primeur. Ponctuellement, les dégâts peuvent être très importants. Sur poireau de saison, la pépinière constitue le stade de plus grande sensibilité, tout comme les premières semaines après la plantation. Au-delà, les risques sont faibles.

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téfthuthrine

Usage : Botrytis Porri et Squamosa

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit commercial : TOPSIN

Substance : Thiophanate méthyl

Produit homologué pour échalote et oignon

Aucune solution à ce jour.

Indicateurs économiques

Production stabilisée à environ 180 000 Tonnes par an.

Superficie : 6 000 ha

Déficit de la balance commerciale française de 17 000 tonnes par an.

Production poireaux primeurs

Volume de la production : 30 000 tonnes en région Val de Loire en poireau primeur.

Superficie : 550 ha

Un certain nombre de producteurs produisant de la mâche produisent aussi du poireau qui rentre bien dans la rotation. Les problèmes phytosanitaires sur l'une ou l'autre des cultures peuvent remettre en cause ce bassin de production.

POMMES DE TERRE

Usage : Nématodes

Description

Les nématodes à kystes (*Globodera pallida*) de la pomme de terre sont particulièrement dommageables et sont classés parasites de quarantaine. Par ses capacités de multiplication, de dissémination, d'adaptation et de survie, ce parasite pose d'importants problèmes aux producteurs pour la gestion de leurs itinéraires culturaux. Pour des raisons de surface agricole disponible et de systèmes économiques non modifiables, la rotation des cultures de pomme de terre primeur est limitée. En occasionnant des pertes de rendement (parfois considérables) et en dépréciant la qualité, ils provoquent des pertes économiques importantes.

Cette problématique concerne la plupart des zones de production de pomme de terre primeur.

Produit commercial : TELONE 2000 ou DORLONE 2000

Substance : Dichloropropène

Injection à l'aide d'un appareil spécialisé (contre injecteur).

Une dérogation de 120 jours a été accordée (jusqu'au 21/07/2009) pour tous les usages.

Peu de produits homologués sur les Nématodes à kyste de la pomme de terre.

Le Nématorin a un délai avant récolte (DAR) de 120 jours. Il est difficilement applicable en pomme de terre primeur (cycle de 75 à 90 jours).

Le Mocap 10G sera probablement retiré du marché d'ici fin 2010.

Le produit Basamid est d'un coût ha élevé et ne pourra pas économiquement être supporté sur toutes les surfaces concernées.

Rappel Etude 2009

Les Solutions alternatives

Solarisation : efficacité insuffisante les années à faible rayonnement.

Culture piège : mise en place d'une culture de pomme de terre à l'automne et destruction avant la multiplication du nématode. L'efficacité est satisfaisante, mais la technique est "lourde" à mettre en place et peut être difficilement envisageable sur un grand nombre d'hectare.

Recherche de variétés résistantes : en cours par l'INRA de Rennes (UMR 1099 BiO3P).

Une variété résistante n'a pas été inscrite au catalogue officiel (CTPS).

Il faut 5 à 10 ans de sélection pour disposer d'une variété résistante avec une précocité suffisamment intéressante pour son utilisation dans les bassins primeuristes. Les risques de contournement par le parasite de la résistance variétale sont aussi à prendre en compte.

Indicateurs économiques

En raison des systèmes de production en place (spécialisation liée au contexte), c'est la survie même de l'agriculture sur Noirmoutier qui est en cause.

Pour les autres bassins de production, une chute des volumes de production est à envisager. Les surfaces, de pomme de terre primeur, sont en baisse constante depuis une quinzaine d'année.

Les surfaces de pomme de terre primeur sont d'environ 7700 ha (contre 18 820 ha 15 ans plus tôt). La production française totale a été de 176 860 t contre 423 980 t en 1992 : ainsi, en 15 ans, près de 60% de la production a disparu !

L'avenir de cette culture en France pourrait être définitivement compromis ?

POMMIER

Usage : Modification du niveau de nouaison

Description

Cette opération consiste à éliminer avant grossissement, une partie des fruits produits par un arbre trop chargé, qui s'épuiserait avec une telle production. Elle permet d'équilibrer la production d'une année sur l'autre. L'absence d'éclaircissage nuit au bon développement des fruits. Non seulement les fruits vont demeurer de petite taille (car ils se partagent une quantité de sève fixe), mais en plus les maladies se développent (fruits plus fragiles, "cachettes" pour les insectes, transmission de proche en proche...). L'éclaircissage chimique est souvent accompagné d'un éclaircissage manuel afin de « figner ».

Produit commercial : MAXCEL et EXILIS

Substance : Benzyladénine

Ce produit est en cours d'évaluation.

Depuis le retrait du Carbaryl au niveau européen (fin 2008), nous ne disposons plus des outils nécessaires à la maîtrise précoce de la fructification du pommier. La quasi-totalité de nos voisins et concurrents européens peuvent utiliser la Benzyladénine.

Ces produits ont obtenu une dérogation jusqu'au 16/06/2009.

Rappel Etude 2009

Une solution alternative : l'éclaircissage manuel

Substitution totale par de la main d'œuvre.

Conséquence pour le producteur. Cette solution se traduira par une augmentation des charges de personnel d'environ 1 800 € par ha (250 à 450 h de travail par ha). Cette hausse des charges en personnel, qui représente aujourd'hui 44 % des charges, se traduira par une diminution du revenu des producteurs. Le résultat moyen par ha sur la période 2000-2006 s'établit à 808 €/ha (écart -791 €/ha à 2914 €/ha).

Conséquence pour le consommateur :

La main d'œuvre passera de 50-80 heures/hectare à 300-500 heures par ha.

Le prix de revient d'un kilo de pomme pour le producteur augmentera de 25% l'année 1 et de 50% l'année 2 (en raison du phénomène d'alternance). Le prix de revient actuel est de 40 centimes pour le producteur (hors frais de conditionnement). Il passera à 50 centimes l'année 1 et à 60 centimes l'année 2.

Conséquences au niveau de la filière

La production sera sujette au phénomène d'alternance au niveau du volume récolté et placera l'ensemble des acteurs de la filière dans une position défavorable dans les relations commerciales avec la distribution et les principaux clients des pays européens, importateurs de la production française.

Usage : Puceron lanigère

Description

Originaire d'Amérique du Nord, il fut importé en Europe à la fin du dix-huitième siècle. Le puceron lanigère a été introduit des Etats-Unis sans ses antagonistes naturels.

C'est un ravageur quelquefois difficile à maîtriser. On le rencontre essentiellement sur le pommier mais il peut attaquer le poirier.

Sur les rameaux, les piqûres des pucerons provoquent la formation de nodosités. Il n'y a pas de dégâts sur feuilles. Les fortes attaques font périr les arbres. A partir du printemps, dix à douze générations peuvent se succéder.

L'hyménoptère *Aphelinus mali*, introduit vers 1920, est le parasite de ce puceron. L'œuf est pondu à l'intérieur de l'insecte et la larve y effectue son développement. Le puceron perd son aspect laineux et meurt.

Produit commercial : ACTARA
Substance : Thiamethoxam

Produit commercial : DANTOP
Substance : Chlothianidine

Seule la substance pyrimicarbe est autorisée contre ce ravageur. Son niveau d'efficacité est très insuffisant.

Usage : Ver blanc (Hanneton)

Produit commercial : MELOCONT
Substance : Beauveria brogniartii (produit biologique)

Etude préalable en cours pour une demande d'utilisation.

Les producteurs font face à une impasse par absence totale de matière active pour lutter contre le ver blanc.

Ce produit est homologué en Italie.

Ce produit biologique devrait être inséré dans la réglementation substances peu préoccupantes

Indicateurs économiques

Le volume de production s'établit en 2007 à 4 368 400 Tonnes et a baissé régulièrement de 4% par an sur les 5 dernières années. Cette situation serait d'autant plus catastrophique, que 42% des vergers ont été arrachés en France entre 1992 et 2007. Pour la seule période 2006-2007, 10% des vergers ont été rayés du territoire.

PRUNIER

Usage : Cochenille blanche du murier

Description

Le *Pseudolacaspis pentagona* (Cochenille blanche du mûrier) est présente essentiellement sur pêcher, mais aussi sur cerisier, prunier et kiwi (variétés jaunes). La propagation de la cochenille blanche du mûrier a suivi la répartition géographique des cultures de mûriers destinés à l'élevage des vers à soie puis celles des pêchers. Cette cochenille est très facile à observer en raison des importants amas cotonneux blanc produits lors de la prolifération des follicules mâles. Les femelles hivernantes, sur les branches, sont abritées sous leur bouclier de couleur blanc-gris, parfois sous plusieurs épaisseurs d'anciens boucliers (encroutement). Les insecticides ne pénètrent pas ou peu la carapace ou le bouclier protecteur des cochenilles. Par conséquent, pour être efficace, en saison la lutte chimique doit viser les jeunes larves durant leur phase mobile.

Usage demandé

Produit commercial : ADMIRAL PRO

Substance : Pyriproxyfène

Indicateurs économiques

Les principaux pays producteurs de l'Union Européenne.

Roumanie	550 000 t
France	235 000 t
Espagne	190 000 t
Italie	170 000 t
Pologne	100 000 t

Sur ce marché la Turquie est un concurrent de plus en plus présent.

Turquie	210 000 t
---------	-----------

RADIS

Les rendements en production de radis peuvent être sérieusement limités par les dégâts dus aux ravageurs et aux maladies, ainsi que par la présence d'adventices. Les défauts d'aspect (tâches de maladies, piqûres d'insectes, etc.) sont aussi préjudiciables pour le marché actuel, très exigeant au niveau de la qualité visuelle. Le tri de la récolte est parfois impossible, notamment pour les récoltes mécaniques, et la présence d'adventices dans les bottes peut entraîner leur rejet. La maîtrise phytosanitaire de cette culture, qui représente 50 000 tonnes en France, est primordiale et doit permettre d'offrir aux acheteurs un produit à la fois compétitif et compatible avec les impératifs environnementaux. Dans un contexte de retrait de substances actives et de contraintes environnementales, de nouvelles solutions pour la protection de cette culture sont nécessaires.

Usage : Mouche des semis

Produit commercial : FORCE

Substance : Téfthuthrine

En retrait volontaire. En cours d'évaluation pour ré-inscription.

L'usage est vide depuis le 31/12/2007.

Dérogation jusqu'au 25/08 09 en application sur raie de semis

Usage : Mouche des semis et du chou

Produit commercial PYRISTAR

Substance : Chlorpyrifos (dérogation accordée à 28 jours)

Utilisation en enrobage de semences

La dérogation a été prolongée jusqu'en 2009-2010. Il semble donc que les semenciers sont prêts à enrober les semences à la demande des producteurs.

Cette solution est autorisée en Espagne en pulvérisation.

Usage : Rhizoctonia

Produit commercial : MONCEREN

Matière active : Pencycuron

En cours d'évaluation

L'usage est vide.

Usage : Mildiou/ Rhizoctonia

Produit commercial : ORTIVA

Matière active : Azoxystrobine

L'usage est vide.

Usage : Mildiou

Description

Cette maladie cryptogamique se rencontre dans l'ensemble des régions européennes en culture de poireau. Elle constitue un problème important : lorsque les conditions climatiques lui sont favorables, de novembre à mars, les attaques de cette maladie peuvent déprécier considérablement la qualité des productions et générer des pertes de rendement.

Produit commercial : PREVICUR ENERGY

Substances : Propamocarbe + Foséthyl

L'usage est vide.

La présence de radis atteint est tolérée par la distribution jusqu'à 1 %.

Les possibilités de tri sont très limitées voire impossibles.

L'arrêt de la production pendant la saison commerciale est le risque commercial le plus important. Il est variable selon les années et il est dépendant des conditions d'humidité et de chaleur.

Indicateurs économiques

La France est au second rang européen pour la production de radis de consommation. L'Allemagne était le premier producteur, avec 73 000 tonnes, suivie par la France, avec 48 000 tonnes. Viennent ensuite les Pays-Bas (35 000 tonnes) et l'Italie (27 000 tonnes). Ces 4 pays rassemblent plus de 88% de la production européenne.

Etendue sur 3 500 ha, la production française de radis de consommation représente 21% des surfaces européennes. En France, le radis est cultivé toute l'année, avec une prédominance de mars à juin. Le type « demi-long à bout blanc » est leader par rapport au type « rond rouge » puisqu'environ 10 000 ha lui sont consacrés en Europe, dont 200 Ha en France.

Le bassin du Val de Loire (régions Pays de Loire et Centre) produit à lui seul 50 millions de bottes de radis longs à bout blanc soit environ 1100 ha correspondant à un marché d'environ 25 millions d'euros (environ 0,5 €/botte conditionnée).

ROQUETTE

Usage : Mildiou

Description

Le mildiou est une maladie cryptogamique dont les attaques, généralement graves, peuvent compromettre la récolte. Elle sévit dans toutes les régions productrices de salade. Pour cette espèce, il n'existe pas de résistance génétique comme pour la laitue

Produit commercial : PREVICUR ENERGY

Substances : Propamocarbe + Foséthyl

Usage homologué en Laitue, Chicorée, Tomate et Concombre.

Usage : Mouche des semis

Description

Produit commercial : FORCE 1,5 G

Substance : Téfluthrine

En cours d'évaluation pour ré-inscription.

L'usage est vide.

SALADE

Usage : pucerons

Le puceron de la salade (*Nasonovia ribisnigri*) est le principal ravageur des cultures de laitues et de scaroles en plein champ notamment pendant la période estivale.

Produit commercial : Gaucho (70 % poudre à pulvériser (autorisation N°9000319)

Substance : Imidaclopride

Solution autorisée en Belgique et aux Pays-Bas.

Autorisé en Espagne en pulvérisation foliaire.

Dérogation obtenue pour Cruiser jusqu'en avril 2010.

ACTARA

Substance : Thiaméthoxam

Cette solution est indispensable à la production en raison des débuts de perte d'efficacité des tolérances variétales.

Indicateurs économiques

Sur la période du 1er novembre au 30 avril on estime la production française à 500 millions de têtes, toutes salades confondues (laitue, batavia, feuille de chêne, chicorée...).

Les surfaces en laitue d'hiver : environ 6.500 ha.

Les surfaces en chicorées d'hiver, environ 2.100 ha

Commerce extérieur : 18 % de la production commercialisée à l'export dont 79 % Allemagne, 8 % Grande Bretagne, 4 % Suisse.

TOMATE

Usage : Oïdium

Description

Deux espèces d'oïdium sont rencontrées sur tomate, *Leveillula taurica* et *Oïdium neolycopersici*. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, ces deux pathogènes se développent très rapidement et sont difficiles à contrôler.

La dissémination des oïdiums est assurée par le vent, parfois sur de longues distances. Il n'est pas impossible que certains insectes ou acariens véhiculent les pathogènes dans la culture.

Une fois déclarées, ces maladies sont difficiles à contrôler. La détection des premiers symptômes est donc très importante.

Des interventions chimiques avec des spécialités commerciales avec une action stoppante (peu toxiques sur les auxiliaires) doivent être réalisées. Deux traitements à cinq-huit jours d'intervalle sont généralement conseillés pour "bloquer" la maladie.

Il est nécessaire d'alterner les familles de substances actives pour limiter les risques de développement de résistance.

Produit commercial : FLUIDOSOUFRE

Substance : Soufre

En attente d'une autorisation pour une application pulvérisateur.

L'utilisation est très efficace avec peu ou pas de résidus.

Il est utilisé en tant que produit industriel simple en Belgique et Pays-Bas.

Microthiol (Soufre utilisable en pulvérisation) est autorisé en pulvérisation en Belgique.

Usage : Pythium

Description

Le « pythium » ou « fonte des semis » est une maladie courante qui affecte les racines des jeunes plantes. Elle est causée par une moisissure du même nom. Le pythium dû à l'humidité est un problème très courant dans les serres où ce champignon fait périr les jeunes pousses.

Produit commercial : SANTHAL

Substance : Méfénoxam

Cette solution est utilisée sur les cultures de fraise. Elle est compatible pour l'irrigation en goutte à goutte.

Usage : Cladosporiose

Description

La cladosporiose de la tomate, appelée aussi « moisissure olive », est une maladie cryptogamique provoquée par un champignon, *Fulvia fulva* (Cooke) Ciferri (synonyme *Cladopsorium fulvum* Cooke), de la famille des *Mycosphaerellaceae*, sur la tomate.

Cette maladie a une distribution mondiale. Elle requiert des conditions de chaleur et d'humidité (plus de 80 %) rencontrées dans les régions tropicales et subtropicales, et dans les régions tempérées dans les cultures en serres. Elle se manifeste par des taches jaunâtres, chlorotiques, qui se nécrosent progressivement, sur la face supérieure des feuilles et par un feutrage (moisissure) gris verdâtre de la face inférieure. Les feuilles les plus basses sont attaquées en premier. Seulement dans les cas les plus graves, les fleurs et les fruits peuvent être atteints. En cas d'attaque précoce, c'est-à-dire avant la formation des fruits, les pertes de rendement peuvent être importantes.

Le recours à des variétés résistantes est un moyen préventif contre cette maladie, bien que cette résistance soit parfois contournée par certaines races physiologiques du champignon.

Produit commercial : Topsin

Substance : Thiophanate méthyl

L'usage en tomate doit être autorisé avec un délai avant récolte (DAR) de 7 jours.

Une utilisation avec un DAR de 3 jours doit faire l'objet d'évaluation.

Les producteurs n'ont pas de produits efficaces en pulvérisation.

Ce produit est homologué aux Pays-Bas sur Botrytis et Mildiou en goutte-à-goutte.

Usage : Botrytis

Description

Le Botrytis est une famille de champignons phytopathogènes de la pourriture grise, une maladie cryptogamique qui sévit sur plusieurs cultures d'intérêt agronomique majeur. Ces champignons polyphages ont plus de 225 plantes hôtes essentiellement dicotylédones, et qui ne présente donc pas à priori de spécificité d'hôte. Bien que la pourriture grise s'attaque préférentiellement aux fruits, tous les organes de la plante y sont potentiellement sensibles, et les symptômes sont variés : flétrissement des fleurs, taches foliaires, pourriture des racines, des tiges, ou des fruits.

Produit commercial : SWITCH

Substances : Fludioxonil +Cyprodinil

En cours d'évaluation pour le Fludioxonil.

Pas à peu de produits commerciaux sur cet usage

De nouvelles molécules en Allemagne, Italie, Autriche, Suisse et Espagne.

Produit commercial : SCOMRID

Substance : Imazalil

Autorisée en Belgique et au Pays-Bas.

Indicateurs économiques : Tomates

Surface en 2007 : 4 200 ha

Diminution de la surface en 3 ans de 700 ha soit environ 15 %.

PECHE NECTARINE

Usage : Acariens rouges

Description

Ordinairement, le terme araignée rouge fait référence non à des araignées, mais à de minuscules acariens de la famille des Tetranychidae. Pour beaucoup, il désigne en fait collectivement les espèces ravageuses de cette famille capable d'infester plus de 2 300 espèces végétales différentes. Les « araignées rouges » se distinguent par leurs huit pattes et absorbent le contenu des cellules foliaires. Une fois attaqué, le limbe des feuilles se décolore et prend un aspect plombé argenté caractéristique. Ces acariens sont très féconds : la femelle pond de 2 à 10 œufs par jour selon les espèces.

Produit commercial : Agrimec/Vertimec

Substance : Abamectine

Produit homologué en Pomme, Poire, Tomate et Concombre.

Usage : Nématodes

Description

Les vers ronds, némas ou nématodes (Nemates, Nemata ou Nematoda) constituent un embranchement de vers non segmentés. Classés parmi les ecdysozoaires, ils sont recouverts d'une épaisse cuticule. Ils mènent une vie libre ou parasitaire. Ce groupe comprend des vers dont le cycle ne nécessite pas d'hôte intermédiaire (monoxène). Il est commode de les classer selon leur mode de transmission. Il existe un grand nombre de nématodes parasites des plantes : *Tylenchus tritici* est l'anguillule du blé, les nématodes à kystes (*Heterodera*...), les nématodes à galles (*Meloidogyne*...). La phacélie est souvent considérée comme une plante nématicide. Des recherches françaises, citées par Antoine (1984), ont démontré une diminution de 20 % des populations de nématodes dans la culture de la betterave, suite à une rotation avec la phacélie.

Produit commercial : Telone 2000 ou Dorlone 2000

Substance : Dichloropropene (utilisation 3 mois avant plantation par fumigation).

Dossier en cours d'étude.

L'usage est vide.

Une dérogation a été obtenue jusqu'en 2011.

Usage : Oïdium et maladie de conservation

Description

Pour se nourrir, les champignons provoquant l'oïdium envoient de courts filaments, les suçoirs, dans les cellules de l'épiderme. L'oïdium du pêcher est une maladie dont la gravité varie selon les régions et selon les années. Les conditions climatiques méridionales lui sont plus favorables. On la rencontre aussi fréquemment en pépinières fruitières.

Sur jeunes fruits, plus fréquemment, environ un mois après la floraison, apparition de taches blanchâtres à contour diffus et parfois auréolées de rouge, principalement sur la face éclairée par le soleil. Ces taches s'étendent, se rejoignent, recouvrant une surface importante du fruit qui se déforme, se craquèle et peut

tomber. Les dégâts sur les variétés à peau lisse (nectarines, brugnons) sont généralement plus importants.

Même dans les cas les plus bénins d'attaque d'oïdium, on observe à la récolte, à l'emplacement des tâches (tâche brune, craquelée). Ces fruits trop tachés ou déformés sont impropres à la commercialisation.

Produit commercial : SIGNUM

Substances : Boscalid + Pyraclostrobine

L'usage est mal pourvu à très court terme.

Indicateurs économiques

Superficie : 29 000 ha en 2007

Diminution du verger français d'environ 10 000 ha en 10 ans